



Organisation der Arbeitswelt **Pferdeberufe**
Organisation du monde du travail **Métiers liés au cheval**
Organizzazione del lavoro **Mestieri legati al cavallo**

Procédure de consultation interne du profil de qualification

Situation au 08.10.2020

**Gardien·ne de chevaux
avec attestation fédérale
de formation professionnelle AFP**

Table des matières

1.	But de la procédure de consultation interne.....	3
2.	Informations relatives à la procédure de consultation du profil de qualification	3
2.1	Révision tous les 5 ans - décision des promoteurs.....	3
2.2	Développement du profil de qualification	3
3.	Procédure de consultation du profil de qualification : vue d'ensemble des compétences opérationnelles, validation de la vue d'ensemble des compétences opérationnelles	5
3.1	Validation du profil de la profession	5

1. But de la procédure de consultation interne

La procédure de consultation interne a pour but de permettre à la direction du projet, au comité et aux représentants des trois lieux d'apprentissage de valider le profil de qualification PQ constitué de la vue d'ensemble des compétences opérationnelles et du profil de la profession.

Une fois validé, le PQ sera corrigé, soumis à la commission CSDP&Q pour adoption et ensuite au SEFRI pour contrôle. Après l'adoption du PQ, les prescriptions sur la formation, à savoir le plan de formation (Bi-pla) et l'Ordonnance sur la formation professionnelle (BiVo) seront élaborés.

2. Informations relatives à la procédure de consultation du profil de qualification

2.1 Révision tous les 5 ans - décision des promoteurs

Lors de la séance de la commission CSDP&Q du 06.07.2020 sur la finalisation de la révision quinquennale, il a été décidé de se concentrer sur les points suivants pour la révision totale :

- Adaptation du profil de la profession au CFC
- Intégration des bases éthiques
- Inclure la concrétisation de la sécurité et de la protection de la santé dans les compétences opérationnelles
- Revoir et optimiser la coordination des lieux d'apprentissage

2.2 Développement du profil de qualification

Le profil de qualification a été élaboré le 28 septembre 2020 pour la formation AFP par un groupe de travail constitué d'anciens apprentis AFP et de représentants des trois lieux d'apprentissage (CH alémaniques & romands).

Dans un premier temps, le groupe de travail a développé la vue d'ensemble des compétences opérationnelles à partir du profil de qualification du métier de professionnel-le du cheval CFC déjà élaboré et de photos de différentes situations de travail typiques d'apprentis AFP dans l'entreprise formatrice. Pour ce faire, il s'est focalisé sur :

- l'employabilité;
- les débouchés sur la formation CFC;

Le domaine de compétences opérationnelles existant « garantir la sécurité et protéger la santé des personnes et des animaux » a été intégré dans les CO. Les CO ont cependant été formulées avec un peu plus de recul, c.-à-d. de manière un peu plus générale. La fusion a eu pour conséquence que les 19 compétences opérationnelles se sont réduites à 13 compétences opérationnelles. Le groupe de travail a décidé que les travaux à la longe ne feraient désormais plus partie de la future formation AFP étant donné que la plupart des entreprises formatrices n'exigent pas cette compétence de la part des apprentis AFP.

Vous trouverez ci-dessous la vue d'ensemble actuelle des compétences opérationnelles (situation au 16.10.2013) et la nouvelle (situation au 06.10.2020).

Situation octobre 2013

II – Tableau des compétences opérationnelles de la gardienne et du gardien de chevaux AFP

Domaines de compétence		Compétences opérationnelles					
a	Garantie de la sécurité et protection de la santé des humains et des chevaux	a1 - Identifier les dangers et prendre des mesures Ils identifient les dangers de la profession, évaluent les risques, explicitent les règles de sécurité afin d'éviter les accidents professionnels, et protègent la santé des personnes et des chevaux.	a2 - Protéger sa santé et éviter les maladies professionnelles Ils prennent des mesures appropriées pour protéger leur propre santé et prévenir les maladies professionnelles (p. ex. nourriture, hygiène, habits de travail, équipement pour l'équitation, mode de travail ergonomique).	a3 - Pratiquer les premiers secours En cas d'accident, ils appliquent les mesures prescrites par l'organisation des secours d'urgence de l'entreprise et portent les premiers secours aux blessés.			
		b1 - Entretien des lieux de détention des chevaux Ils nettoient et entretiennent les écuries, identifient les lacunes dans la détention et, d'entente avec leur supérieur(e), prennent les mesures qui s'imposent en faveur du bien-être et de la santé des chevaux.	b2 - Entretien l'infrastructure et les alentours Conformément aux directives de l'entreprise, ils effectuent de manière autonome les travaux d'entretien et de nettoyage des installations et des bâtiments. Ils identifient les dangers (par ex. plantes toxiques, défauts/obstacles), les éliminent et/ou en informent leur supérieur(e).	b3 - Entretien des outils et les instruments de travail Conformément aux consignes de l'entreprise, ils nettoient et entretiennent le matériel de panage, les outils et autres instruments de travail. Ils annoncent les éventuelles lacunes à leur supérieur(e).	b4 - Appliquer les prescriptions en matière de protection des animaux Dans leur domaine de compétences et d'activités quotidiennes avec les chevaux, (soins, détention, affouragement, travail) ils appliquent les prescriptions en matière de protection des animaux.		
c	Soins et affouragement des chevaux	c1 - Soigner, protéger les chevaux et préserver leur santé Conformément aux consignes, ils procèdent aux soins corporels quotidiens des chevaux (pélage, crins, sabots, fanons). Sur instruction, ils prennent les mesures préventives pour préserver la santé et le bien-être des chevaux.	c2 - Affourager les chevaux selon les consignes Ils apprécient l'état du fourrage (propreté, qualité) et nourrissent les chevaux qui leur sont confiés, conformément aux consignes de l'entreprise.	c3 - Identifier les changements ou les comportements suspects et agir selon les consignes Ils identifient les blessures, les symptômes de maladie et les comportements inhabituels des chevaux, en informant leur supérieur(e) et appliquent les mesures ordonnées (soins et traitement).			
		d1 - Communiquer de façon appropriée et se comporter correctement avec les chevaux Dans leur contact et leur travail avec les chevaux, ils utilisent le comportement naturel des chevaux (par ex. langage corporel, instincts). Ils communiquent et se comportent avec eux de manière sûre, appropriée et respectueuse.	d2 - Mener et présenter de façon sûre des chevaux à la main Dans des contextes connus, ils mènent les chevaux à la main et les présentent de manière sûre et correctement au vétérinaire ou à la clientèle.	d3 - Participer au travail à pied et à la longe Ils participent au travail à pied et à la longe des chevaux. Conformément aux consignes, ils prennent en charge les phases d'échauffement et de détente, avant et après la séquence de travail.	d4 - Monter des chevaux Ils montent des chevaux pour leur permettre de varier les occupations, de compenser leur travail et de récupérer après leurs efforts au paddock ou en sortie.	d5 - Préparer les chevaux pour leur transport Conformément aux consignes, ils préparent les chevaux de manière appropriée pour leur transport et, sous surveillance, procèdent à leur chargement de manière sûre et respectueuse de l'animal.	d6 - Entretien l'équipement des chevaux Conformément aux consignes de l'entreprise, ils nettoient et entretiennent l'équipement des chevaux (p. ex. selle, accessoires d'équitation, équipement pour le travail à la longe, matériel de protection) et annoncent les lacunes constatées à leur supérieur(e).
e	Comportement avec les collaboratrices et les collaborateurs ainsi qu'avec les clientes et les clients	e1 - Communiquer ouvertement dans le contexte professionnel Au contact de leurs supérieurs, de leurs collègues et de la clientèle, ils se conforment aux règles de langage et de comportement prescrites par l'entreprise. Ils identifient les conflits ou les situations critiques et contribuent à les résoudre.	e2 - Encadrer les clientes et les clients Dans leur travail quotidien, ils répondent directement aux questions de la clientèle qui relèvent de leur domaine de compétences. Pour les autres questions, souhaits ou réclamations, ils adressent la clientèle à l'interlocuteur ou l'interlocutrice compétent(e).	e3 - Contribuer activement à l'image favorable de l'entreprise Ils s'identifient à l'entreprise et défendent avec conviction les valeurs de celle-ci face à des tiers. En soignant leur propre apparence (habits, équipement, attitude, mode de travail sûr), ils contribuent à la bonne image de l'entreprise.			

Situation octobre 2020

a	Nourrir et soigner les chevaux	a1 Nourrir les chevaux selon les instructions	a2 Soigner les chevaux	a3 Aider à soigner les chevaux malades et blessés		
b	Entretien l'infrastructure et le matériel	b1 Entretien l'écurie des chevaux	b2 Entretien les alentours et l'infrastructure	b3 Entretien le matériel des chevaux		
c	S'occuper des chevaux et les travailler	c1 Réagir correctement au comportement du cheval	c2 Équiper les chevaux pour le travail	c3 Mener et présenter les chevaux à la main	c4 Faire bouger les chevaux sous la selle	c5 Aider à charger les chevaux dans le van
d	Collaborer avec les employés et la clientèle	d1 Soutenir les employés et la clientèle du centre équestre	d2 Apporter les premiers secours aux personnes en cas de blessure			

3. Procédure de consultation du profil de qualification : vue d'ensemble des compétences opérationnelles, validation de la vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Veillez svp vérifier la vue d'ensemble des compétences opérationnelles dans le document « Profil de qualification gardien·ne de chevaux AFP_Version 1_20201008 » au moyen des questions suivantes :

- La vue d'ensemble des compétences opérationnelles contient-elle toutes les CO importantes pour assurer l'employabilité des gardien·ne·s de chevaux AFP diplômés ? Également pour l'avenir ?
 - Veuillez svp compléter le texte ou tracer les passages inappropriés.
- D'une manière générale, le niveau d'exigences est-il approprié aux gardien·ne·s de chevaux AFP ?
 - Si non : pourquoi pas ?
- Les DCO et les CO sont-ils classés dans le bon ordre selon le processus de travail des gardien·ne·s de chevaux AFP ? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- Les CO assurent-elles à la formation AFP l'accès à la formation CFC ? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- Ce que je voulais encore dire :

Vous pouvez noter vos propositions de modification directement sur la vue d'ensemble des compétences opérationnelles dans le document « Profil de qualification gardien·ne de chevaux AFP_Version 1_20201008 » en mode révision pour le suivi des modifications

3.1 Validation du profil de la profession

Veillez svp vérifier le profil de la profession également dans le document « Profil de qualification gardien·ne de chevaux AFP_Version 1_20201008 » au moyen des questions suivantes :

- Le profil de la profession reprend-il les principales caractéristiques du métier pour donner une vue d'ensemble du travail des gardien·ne·s de chevaux? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- Le profil de la profession est-il cohérent avec la vue d'ensemble des compétences professionnelles opérationnelles ? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- La formulation est-elle simple, compréhensible et précise ? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- Les termes techniques choisis sont-ils appropriés à la profession ? Oui / non
 - Si non : pourquoi pas ?
- Ce que je voulais encore dire :

Vous pouvez noter vos propositions de modification directement sur le profil de la profession dans le document « Profil de qualification gardien-ne de chevaux AFP_Version 1_20201008 » en mode révision pour le suivi des modifications.

Unn Olesen se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Veillez svp envoyer vos propositions de modification au plus tard jusqu'au 11 novembre 2020 à la représentante du groupe de responsables :

Unn Olesen, responsable de la formation gardien-ne de chevaux AFP